

Zeitschrift: Le pays du dimanche
Herausgeber: Le pays du dimanche
Band: 2 (1907)
Heft: 68

Artikel: Stratégie aérienne
Autor: Tiberge
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-256905>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ciens du pays au service étranger, lorsqu'ils se trouvaient en séminaire dans leurs familles à Porrentruy.

Sans vouloir entrer ici dans les somptueux détails culinaires en usage au Château, ni dans les subtilités de la distinction des viandes grasses ou maigres en temps de carême et autres jours d'abstinence, nous nous bornerons à dire que le dîner ordinaire se composait de quinze plats divisés en deux services et le dessert avec vin étranger à chaque repas.

La chasse et la pêche, exclusivement du domaine de la cour, lui fournissaient abondamment les morceaux de choix de leurs produits. Enfin, pour conclusion, le repas le moins substantiel de la cour eût passé à juste titre chez le paysan et même chez le citadin pour un vrai festin de Lucullus.

La vaisselle d'argent était fort belle et valait plus d'un million d'albums. Les verres et carafes en cristal de Bohême portaient les armoiries de l'Évêché. Le nappage était magnifique de finesse et de damassé.

Toute cette vaisselle et cette garniture de table était digne de figurer sur une table impériale. C'est ce qui eut effectivement lieu vers la fin du siècle dernier. On la prête au prince de Montbéliard pour la réception de l'empereur de Russie, Paul I^e, son beau-frère.

Le premier étage de la Résidence présente un grand corridor prenant vue au nord et sur lequel s'ouvrent cinq portes communiquant à un pareil nombre d'appartements. Chacun de ceux-ci était divisé en deux parties. La première formait une antichambre, recevant le jour par une porte vitrée, et la seconde, avec deux fenêtres vers la cour, une chambre à coucher. Des portes de communication permettaient de passer d'une chambre à l'autre et offraient un beau coup d'œil lorsqu'elles étaient toutes ouvertes. Ce mode de distribution était motivé pour l'arrangement des chambres, par l'usage qu'on avait alors de voyager à cheval, motivé particulièrement par l'état des chemins qui ne permettait pas comme aujourd'hui l'usage des voitures. Ces appartements étaient destinés aux étrangers de distinction venant en visite chez le Prince ; les valets logeaient dans l'antichambre, et les maîtres dans la pièce sur le devant, vers la cour.

Quelques chambres pour serviteurs étaient aussi disponibles à côté de l'escalier vers l'occident. Là aussi se trouvait la lingerie dans une salle voûtée, au premier étage. Les quatre pièces à côté dont deux sur le devant, et deux sur le derrière, vers le nord servent pour le logement du régant et les quatre pièces au-dessus sont occupées, deux par les vieillards et les deux, sur le derrière à d'autres usages.

Cette partie du bâtiment est de beaucoup plus ancienne que la Résidence proprement dite et ne ressemble en rien à la généralité de la nouvelle construction du prince de Blarer. On peut s'en convaincre aisément par la différence de niveau des divers étages, par la distribution irrégulière des diverses pièces, leur plafonnement en bois, assez grossièrement exécuté, les corridors étroits, tortueux et obscurs. On s'est borné à rattacher ce vieux bâtiment au nouveau en refaisant et régularisant la façade à l'unité avec la nouvelle.

Revenant maintenant au grand escalier au second étage du grand bâtiment, nous trouvons un large et long corridor sur lequel s'ouvrent quatre portes : la première donnait dans une grande salle d'attente où

de réception, qui sert aujourd'hui d'école des garçons. La deuxième s'ouvrait sur la salle du trône et se trouve actuellement transformée en étendage ou séchoir pour le linge. Comme cette pièce était de beaucoup la plus importante, la plus riche et la mieux décorée de tout l'édifice, nous lui devons une description plus détaillée, en reproduisant ici textuellement celle qu'en a donnée M. Quiqueret. La salle du trône avait quatre croisées prenant jour sur la cour. Le plafond n'était point gypisé comme ceux des autres étages, mais il était en boiseries à fond gris, orné de sculptures et rehaussé de dorures. Les parois étaient tendues en damas violet, broché en or, avec baguettes dorées. Les meubles, aussi en bois doré, étaient recouverts de la même étoffe avec franges d'or. Les rideaux en damas et franges semblables se relevaient comme des stores au moyen de gros cordons de soie, et se drapaient en festons ; on les appelait les rideaux à l'ange. Il y avait de belles glaces à tous les trumeaux avec des consoles en marbre. Une grande cheminée aussi de marbre, servait à chauffer la salle pour les réceptions d'hiver. Des dessus de portes sculptés et dorés représentaient des trophées de chasse, de pêche, d'agriculture et de guerre. Les parois étaient ornées des portraits des douze derniers évêques de Bâle et de celui de Louis XVI. Il y avait à Biel, chez M. le colonel Schwab, une tapisserie de haute lice, représentant les guerres d'Alexandre-le-Grand, qui a appartenu au Château de Porrentruy et qui, probablement, a orné les parois de la salle du Trône avant la restauration de celle-ci par le prince de Wangen. Il est vraisemblable qu'on l'employa alors pour tapis de pied dans cette même salle, car il y avait un représentant des personnages historiques. Le fauteuil du Prince était sur une estrade, était couvert d'un baldaquin de même étoffe que la tapisserie et les meubles. (A suivre.)

Stratégie aérienne

C'est un fait à remarquer que les gens passent à côté des bonnes idées et des bonnes inventions sans songer à en tirer un profit quelconque.

Les cerfs-volants sont connus depuis plusieurs siècles. Chacun de nous en a vu, et bien rares sont ceux qui, enfants ou adolescents, ne se sont pas amusés à suivre le vol de ces oiseaux de papier. N'est-il donc pas extraordinaire que personne jusqu'à ces dernières années n'ait pensé à en faire un usage pratique : quand je dis personne, ce n'est pas tout à fait exact, car Franklin et d'autres savants se sont servis du cerf-volant dans un but météorologique. Pocochi même l'utilisa comme moyen de traction. Mais ce n'est que tout récemment que des hommes ingénieurs et hardis ont repris des mains des enfants, qui étaient seuls à s'en servir, ce « joujou » qu'on leur abandonnait, pour se livrer à diverses expériences fort remarquables d'ascension en cerf-volant.

Le capitaine Baden-Powell, des gardes écossais, a fait il y a quelque temps en Angleterre, au Whittington-Park de Hounslow, des expériences très intéressantes que nos lecteurs nous sauront gré de relater.

Son premier soin fut de se rendre compte de la force du cerf-volant pour éléver des poids. Naturellement la hauteur obtenue

dépendait de la puissance du vent ; mais il fut reconnu que celle-ci variait avec une telle rapidité qu'il était difficile de baser là-dessus un calcul sérieux et précis. Un jour le capitaine Baden-Powell, ayant lancé un cerf-volant de six mètres carrés, put mettre dans la petite nacelle que portait l'appareil jusqu'à quatre kilogrammes de pierres sans pour cela alourdir le cerf-volant qui demeura à la même hauteur. Il en arriva donc à cette conclusion qu'un appareil d'une centaine de mètres carrés pourrait facilement éléver un homme. Mais il fallait trouver d'autres méthodes de construction, et établir un cerf-volant d'aussi vaste envergure n'était pas un travail aisés.

Chacun sait que le « joujou » dont se servent les enfants porte une sorte d'appendice de ficelle à laquelle sont attachés par intervalle des bouts de papier. C'est sur la queue du cerf-volant que se porta tout d'abord l'attention du capitaine. Le papier était déchiré et emporté par le vent ; de petits bâtons y furent substitués. Ils n'étaient pas assez lourds. Leur poids fut augmenté. Finalement la queue fut ôtée et, débarrassé de cet appendice, le cerf-volant, à la stupéfaction de tous, s'éleva merveilleusement dans les airs. Mais ce n'était pas encore parfait. M. Baden-Powell eut alors l'ingénieuse idée de mettre deux cordes de direction qui se rattachaient au centre de l'appareil, en sorte qu'en maintenant les deux cordes de différents côtés on pourrait parvenir à donner au cerf-volant une certaine stabilité. L'appareil fut progressivement construit plus grand jusqu'au jour où il présenta la superficie de cent mètres carrés.

Le cerf-volant était beaucoup trop vaste. Quoique maniable, il ne l'était pas assez pour permettre des expériences concluantes et surtout sans danger. L'inventeur eut alors l'idée de diviser son appareil. Au lieu d'un cerf-volant, il en employa quatre de moindres dimensions qui formaient une superficie égale à l'appareil unique, et le résultat fut brillant. Un homme fut facilement élevé jusqu'à une hauteur de quatre mètres. Et puisqu'il était possible qu'un homme fut élevé jusqu'à quatre mètres, pourquoi ne pourrait-il pas l'être jusqu'à cent ? L'attention du capitaine se porta alors sur la nécessité d'éviter un accident au cas où l'appareil, arrivé à une certaine hauteur, viendrait à s'abattre brusquement sur le sol. Il s'ingénier donc pour que le plus lourd des quatre cerfs-volants pût servir de parachute.

Une expérience définitive fut alors décidée qui réussit pleinement. L'inventeur lui-même fut élevé jusqu'à une hauteur de vingt mètres. D'autres essais plus récents lui ont permis de s'élever plus haut encore. Pour résumer, les diverses expériences du capitaine Baden-Powell prouvent ceci : qu'un cerf-volant construit d'après sa méthode peut atteindre, avec un homme dans la nacelle, une centaine de mètres de hauteur, et que l'ascension peut se faire en toute sécurité sans s'exposer à risquer une vie humaine.

L'appareil, avec ses cordes, sa nacelle et tout ce qui peut lui être nécessaire, ne pèse pas plus de cinquante à soixante kilogrammes. Il peut facilement être transporté par deux hommes. Lorsque l'ordre en est donné, le cerf-volant peut être déroulé et monté dans cinq minutes environ. Si l'appareil va se buter contre un arbre et se détériore, l'accident est facilement réparé.

Les mêmes avantages sont à considérer, si l'on fait usage du cerf-volant en temps

de guerre pour découvrir la position de l'ennemi. Le dommagé causé par les balles ne peut jamais être grave. Finalement, le cerf-volant ne coûte pas la cinquantième partie, probablement pas la centième de ce que coûte un ballon, et ceci n'est pas à dédaigner.

TIBERGE.

Conseil aux cyclistes

Les cyclistes savent par expérience combien les rencontres de chiens sont généralement désagréables. Beaucoup de ceux-ci sont heureusement habitués à la bicyclette, mais il en est un grand nombre qui sont d'enragés vélophobes et qui le manifestent volontiers en dévorant les mollets des touristes.

Voici deux procédés qui nous ont été communiqués par un vieux cycliste et dont nous avons pu personnellement apprécier l'excellence.

Lorsqu'on est poursuivi par un mâtin qui se rapproche d'une façon inquiétante, il faut lâcher la pédale et tendre en avant la jambe menacée tout en continuant de pédaler avec la jambe opposée ; il arrive presque toujours en ce cas que le chien continue à avancer et qu'il reçoit à ce moment là sur le museau un coup de pédale tout à fait imprévu et qui suffit à calmer les plus enragés.

Si le chien vient en sens inverse on peut également tendre le pied en avant, en visant le museau de l'animal au moment de la rencontre. Se méfier en ce cas de ne pas perdre l'équilibre par suite du choc qui peut se produire, ne pas chercher d'ailleurs à frapper fort, la museau du chien est très sensible et le moindre coup appliqué à cet endroit suffit généralement pour arrêter un cerbère de haute taille.

Règle générale, il ne faut pas s'effrayer des chiens, chercher à les calmer par la voix, ralentir le plus possible et si cela ne suffit pas, employer l'un des procédés ci-dessus.

Passage au vert

Précautions à prendre

Plus que jamais on doit être pressé à la ferme de faire passer au régime du vert le bétail si éprouvé par l'alimentation de disette à laquelle le manque de fourrages et de racines de provision provoqué par l'exceptionnelle sécheresse de l'été et de l'automne derniers, a forcé de la réduire.

Aussi, plus attentives doivent être les précautions à prendre pour prévenir tous les accidents d'un passage trop brusque et trop abondant à l'alimentation en fourrages verts que commencent à fournir les premières récoltes du printemps.

La période du vert va généralement du milieu d'avril jusqu'à la fin de septembre et même de la première quinzaine d'octobre, si le commencement de l'automne est assez beau pour prolonger la végétation fourragère.

Non seulement on doit être pressé, comme nous disons d'y arriver car, en ce moment toutes les bêtes de la ferme, chevaux, bœufs, moutons, chèvres, porcs même, commencent à perdre l'appétit par suite du régime sec prolongé pendant plusieurs mois. Elles ont l'allure lourde, abattue, souvent maladive et, à cet aspect va succéder, grâce au régime printanier,

une vivacité naturelle et un bien-être général. Les poils secs et poussiéreux vont acquérir ce lustre qui décèle la santé. De plus, le passage au vert va provoquer une légère purgation qui dégagera l'abdomen en régularisant toutes les fonctions.

L'estomac des animaux est un organe assez délicat, mais qui s'habite néanmoins très facilement à n'importe quelle alimentation saine, pourvu que cette accoutumance soit obtenue par un dosage progressif, faute duquel tous les animaux, quels qu'ils soient, seraient exposés à des troubles intestinaux souvent graves, parfois mortels, comme certains cas de météorisation qui, malgré tous les prudents avis prodigués en ce moment entrent encore pour un gros chiffre dans la mortalité des étables mal dirigées.

La meilleure transition du sec au vert consiste à mêler d'avance par lits alternatifs, l'herbe tendre et peu consistante des premières coupes de la saison avec du bon regain de pré, surtout de trèfle et de luzerne qu'on a préalablement débité au hache paille. On fauche le matin l'herbe qu'on donne le soir et le soir celle de la ration du lendemain matin. La personne chargée de ce travail doit trouver le fourrage sec haché et tout prêt à être mélangé. Après avoir déchargé sa voiture sur une aire à l'abri du soleil, elle procède immédiatement au mélange de la ration générale. Le fourrage sec吸sorbe l'humidité surabondante du vert et perd en quelques heures sa rigidité, d'où un double avantage. D'autre part, le fourrage vert ne s'échauffe pas et ne donne pas lieu à ces continuels remaniements et déplacements qui n'empêchent d'ailleurs pas l'herbe fraîche de jaunir et de contracter, par un commencement de fermentation, une odeur fort désagréable non seulement pour le bétail, mais pour le personnel.

La proportion du vert sera de quatre fois le volume du sec.

Le mélange doit être fait à fond, car autrement les bêtes ne manqueraient pas de procéder à un triage soigné du vert pour laisser au fond de leur râtelier la plus grande partie du fourrage sec.

Quand les animaux, à la suite de cette alimentation mixte à l'étable, sont mis directement à l'herbage, il ne faut les lâcher, durant les premiers jours, que dans un endroit où l'herbe soit peu abondante et où, au surplus, on aura soin de répandre quelques fourrages secs. Le temps choisi pour cette nouvelle acclimation au pâturage doit être sans humidité et il faut attendre que la rosée matinale soit complètement évaporée, sans quoi il y aurait danger plus grand d'indigestion gazeuse.

Pour la météorisation, quand l'alimentation du régime de transition n'a pas été soigneusement conduite, le trèfle et la luzerne, très jeunes en vert, sont particulièrement à craindre.

Dans les exploitations, et c'est le plus grand nombre, où la nourriture en vert à l'étable est fondée sur le trèfle, Schwertz conseille de la faire commencer dès que la fauve peut saisir la jeune herbe, car c'est en cet état de croissance que celle-ci favorise le plus la production du lait. C'est aussi le moyen de régler les coupes de façon qu'elles puissent se succéder sans interruption. Les vaches d'ailleurs refusent le trèfle dont les tiges sont devenues dures, gâchant la plus grande partie de ce qu'on leur donne et rendent sensiblement moins de lait.

D'un autre côté, plus tôt on commence à faucher le trèfle, plus vite il recouvre. Coupons donc de bonne heure nos trèfles destinés au vert printanier et n'attendons pas qu'ils commencent à fleurir. Nous nous en trouverons bien.

Une autre cause assez fréquente d'accidents intestinaux produits par une trop grande ab-

sorption du vert provient de ce que le bétail mal surveillé se sera rué par surprise dans une jeune prairie artificielle. C'est à éviter avec soin.

Lorsque le régime vert est bien pris par l'animal on s'en aperçoit à la netteté de son œil, à son humeur gaie, à son poil lisse et luisant et à ses muqueuses qui prennent une belle teinte rosée.

Qu'au contraire l'œil devienne terne, que le poil se hérisse, que la peau se sèche, que des coliques, suivies d'une diarrhée fétide se déclarent, il faut non seulement interrompre sur l'heure le régime du vert, mais surveiller l'animal avec la plus grande vigilance, car il y a certainement accident plus ou moins grave.

LETTRE PATOISE

Dâ lai Côte de mai.

Les afants de l'école aimasant bin sevant les maîtres que les interrogeant. Voici quelques traits que ne sont pe che mā :

Tiaint Saint Djoset ai peu la Sainte Vierde airivainnant ai Bethléem. ai l'allainent tot droit en l'hôtel. Main lai servante ios dié : Ai n'y épu de piaice ; tos les tehaimbres sont occupai. Alors le garde-police ios indiqué enne étais alento de la veille.

Les trâs rois vaint trovay Hérode ai peu iy diainnent : N'airins-vos pe lai bontai de nos dire vou demore l'Afaint Jésus ! Mais Hérode ne le savait pe. Ai l'était inco bête, cutili ; tchie nos, les afants de l'école de lai première anane le saint djé.

Poquo dit-on dain le Pater : Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotidien ? — Le bon Due é pensay que s'en demainait di pain po in mois, o bin in an, les apôtres n'airait pe prayie tos les djos, ai peu iote pain serait meusi.

Cobin de temps l'innocence demore en l'affant aiprés le baptême !

— Elle iy demore djainque le péché original é recrächu.

Enne petête fêie diait en sai caimeraide : Si Judas s'étais pie nayé dain la may, tiaint lai barque enfonce dain l'ave ; ai ne serait pe enfeai mitenait.

Le régent de Piengne F. demandait en in boueba :

Cobin ace-ce qu'ai ié de Due ? — I ne sais pe à djeute, nos en ains in gros penie dôs notei. — Ai y en é bin cinquante, (Ai l'avait compris des ues).

C'â prou po iu cō. Le bondjo en tos les amis.

Stu que n'ape de bos.

Passe-temps

Solutions du N° du 14 avril 1907.

Devises : Une porte.

Oui des pois ronds dans des poêlons (des pois longs).

La ville de Sens.

Devises

Quelle est la ville où le soleil ne luit jamais ?

Quelle est la ville où il y a beaucoup d'orages ?

Quelle est la ville où il est le plus facile d'avoir de l'eau ?

Editeur-imprimeur : G. MORITZ, gérant.